

VILLE D'AURILLAC

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Objet du marché : Rénovation de la passerelle de Peyrolles – marché à tranches

Mode de passation du marché : Procédure adaptée - Articles 28 et 72 du Code des Marchés Publics

Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation :

Mairie d'Aurillac – Service Juridique – BP 509 – 15005 Aurillac Cedex

Téléphone 04 71 45 47 09 – Fax 04 71 45 46 90

Les demandes de dossier sont reçues par e-mail à gc@mairie-aurillac.fr ou mb@mairie-aurillac.fr

Le dossier de consultation peut être téléchargé sur le site achatpublic.com.

Date limite de réception des offres : mercredi 28 juillet 2010 à 17 heures

Adresse où les offres doivent être transmises :

Mairie d'Aurillac – Service Marchés Publics – 14 rue de la Coste BP 509 – 15005 Aurillac Cedex

Présentation des offres :

Les offres écrites sont transmises dans une enveloppe portant la mention :

**« offre pour le marché - Rénovation de la passerelle de Peyrolles – Ne pas ouvrir »
contenant :**

- les renseignements, certificats et attestations précisés à l'article 45 du Code des Marchés Publics (CMP) ainsi que le DC4 et le DC5 imprimés téléchargeables sur le site internet du Ministère des Finances : minefi.gouv.fr,
- l'offre.

Délai de validité des offres : 90 jours

Critères d'attribution du marché : ces critères sont définis dans le règlement de consultation

Les offres sont obligatoirement rédigées en langue française

Financement : Ressources propres, délais de paiement 35 jours, application des articles 86 à 105 du code des Marchés Publics

Renseignements administratifs : Service Juridique Tél. 04 71 45 47 09

Renseignements techniques : Direction Aménagement Urbain Tél. 04 71 45 46 75

Date d'envoi de l'avis d'appel d'offres à la publication : lundi 5 juillet 2010